ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours de recrutement de professeurs des écoles
Niveau licence
Session 2026

Rapport de jury

Madame Heidi BUDON-DUBARRY, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Loiret, présidente du jury académique du concours

Sommaire :

Table des matières

1 Informations générales 3

2 Les données chiffrées dans l'académie d'Orléans-Tours 4

Épreuves d'admissibilité 5

3 Première épreuve d'admissibilité : français et mathématiques 5

3.1 Partie français 5

3.2 Partie mathématiques 6

4 Seconde épreuve d'admissibilité 7

4.1 Histoire, géographie et enseignement moral et civique 7

4.2 Sciences et technologie 8

4.3 Arts 9

4.4 Langue vivante 10

Épreuves d'admission 12

5 Première épreuve d'admission : exposé et échange 12

5.1 Caractéristiques de l'épreuve 12

5.2 Exposé et échange : constats et conseils 12

5.3 Français 12

5.4 Mathématiques 13

6 Seconde épreuve d'admission : éducation physique et entretien 13

6.1 Caractéristiques de l'épreuve 13

6.2 Éducation physique et sportive 13

6.3 Motivation et parcours 14

6.4 Questions et mises en situation professionnelle 14

7 Conseils généraux de préparation et conclusion 15

1 Informations générales

Texte de référence :

- Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles.

La session 2026 :

La session 2026 est la première session du concours de recrutement de professeurs des écoles au niveau licence. Le concours externe comporte deux épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission. Les candidats du secteur public et du secteur privé sous contrat composent sur les mêmes sujets. Leurs copies et leurs prestations sont évaluées selon les mêmes critères.

Le programme de la première épreuve écrite correspond aux programmes de français et de mathématiques du cycle 4 en vigueur à la rentrée 2025. Le jury attend des candidats une maîtrise suffisante de ces deux disciplines pour enseigner à l'école primaire. Il évalue la maîtrise de la langue française dans toutes les épreuves, à l'écrit comme à l'oral.

Épreuve	Durée	Coefficient	Contenu
Première épreuve d'admissibilité	4 heures	5	Français (10 points) et mathématiques (10 points), en deux parties indépendantes. Une note égale ou inférieure à 2,5 sur l'une des deux parties est éliminatoire.
Seconde épreuve d'admissibilité	4 heures	3	Histoire, géographie et enseignement moral et civique ; sciences et technologie ; arts ; langue vivante (allemand, anglais, espagnol ou italien) au niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.
Première épreuve d'admission	1 heure de préparation ; 1 heure	5	Exposé de 20 minutes suivi d'un échange avec le jury, en français ou en mathématiques selon le choix fait à l'inscription. La note 0 est éliminatoire.
Seconde épreuve d'admission	10 minutes de préparation pour la première partie ; 55 minutes	3	Éducation physique et sportive (20 minutes, 8 points), puis entretien avec le jury (35 minutes, 12 points). La note 0 obtenue à l'une des deux parties est éliminatoire.

2 Les données chiffrées dans l'académie d'Orléans-Tours

Le tableau rassemble les moyennes des épreuves écrites pour lesquelles les données ont été transmises. Les notes de français sont données sur 10. Les autres notes sont données sur 20.

Épreuve écrite	Public : présents	Public : moyenne	Privé : présents	Privé : moyenne
Français (sur 10)	739	6,35	85	6,88
Mathématiques (sur 10)	739	5,62	85	5,57
Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique	628	8,43	76	7,17
Sciences et Technologie	539	10,84	48	10,13
Arts	380	7,12	57	6,54
Anglais	522	14,46	59	13,77
Espagnol	107	14,25	13	14,35
Allemand et Italien	A – 3 I – 8	A – 16,67 I – 15,63	A – 1 I - 1	A – 17 I – 11,50

Épreuves d'admissibilité

3 Première épreuve d'admissibilité : français et mathématiques

3.1 Partie français

La première partie de l'épreuve prend appui sur un extrait d'*Au Bonheur des Dames* d'Émile Zola (1883). Elle comporte trois phases : l'étude de la langue (3,5 points), le lexique et la compréhension lexicale (1,5 point), la réflexion et le développement (5 points). L'orthographe et la syntaxe peuvent donner lieu à une pénalité d'un point. Les moyennes sont de 6,35 sur 10 dans le secteur public et de 6,88 sur 10 dans le secteur privé.

Le jury rappelle qu'au niveau licence, le concours évalue la maîtrise des connaissances disciplinaires. Il n'attend ni remarque de didactique du français dans le premier degré, ni proposition pédagogique.

Constats :

Les consignes sont formulées par des verbes à l'impératif (« identifiez », « délimitez »). Certaines réponses ajoutent des éléments qui n'étaient pas demandés et omettent ceux qui étaient attendus.

La terminologie grammaticale manque de précision. Une partie des candidats considère le conditionnel comme un mode, alors qu'il s'agit d'un temps de l'indicatif. Les termes « proposition » et « préposition » sont confondus. Les abréviations ambiguës sont nombreuses.

Les réponses sur la formation du mot « immobile » sont faibles. Le jury invite les candidats à développer leur analyse du vocabulaire.

Conseils aux candidats :

- Lire chaque consigne et répondre exactement à ce qui est demandé.
- Travailler la terminologie à partir des guides *La grammaire du français, terminologie grammaticale* et *La grammaire du français du CP à la 6e*, publiés sur le portail Eduscol.
- Écrire la nature et la fonction en toutes lettres. Pour un complément d'objet, nommer le verbe complété. Pour un complément du nom, nommer le nom complété.
- Distinguer les liens entre propositions (juxtaposition, coordination, subordination). Préciser la nuance des subordonnées circonstancielles (temps, cause, but…).
- Pour le lexique, indiquer la nature grammaticale des mots étudiés. Séparer la formation du mot et son sens. Maîtriser les termes radicaux, préfixe et suffixe.
- Expliquer une expression dans son contexte, sans la paraphraser.
- Pour la réflexion, comprendre le thème et la thèse du sujet, construire au moins deux parties et rédiger dans une langue claire. Le style télégraphique est à éviter. L'introduction et la conclusion ne sont pas exigées.
- Prendre appui sur le texte support pour amorcer ou nourrir la réflexion, sans en proposer un commentaire.
- Illustrer l'argumentation par des exemples précis, issus de la littérature, du cinéma, de la peinture, de la musique, de l'histoire. Constituer un répertoire personnel de références.
- S'entraîner à rédiger régulièrement des textes argumentés. Se référer aux sujets zéro et aux sujets de la session 2026 publiés sur le site devenirenseignant.gouv.fr.
- Relire la copie pour corriger l'orthographe. Soigner l'écriture et la propreté des ratures.

3.2 Partie mathématiques

La partie de mathématiques comporte cinq exercices indépendants : probabilités et pourcentages, suite de motifs et tableur, géométrie du triangle et du pentagone, vrai ou faux à justifier, repérage sur une droite graduée. Dans le secteur public, 739 copies ont été corrigées. La moyenne est de 5,62 sur 10 et la médiane de 5,88. Les notes vont de 0 à 10. Dans le secteur privé, 85 copies ont été corrigées. La moyenne est de 5,57 et la médiane de 5,75. Les notes vont de 0,75 à 10.

La note peut être diminuée d'un point au maximum pour une orthographe défaillante ou une syntaxe fragile, dans la langue française comme dans les langages mathématiques. 8 % des copies ont été pénalisées pour l'orthographe et 4 % pour la syntaxe.

Constats :

Environ 30 % des copies laissent au moins un exercice entièrement non traité.

Probabilités : le tableau à double entrée est complété correctement par 76 % des candidats. Les probabilités simples sont réussies par 36 % des candidats et les probabilités conditionnelles par 47 %. Les difficultés apparaissent dès l'organisation des informations de l'énoncé. Les probabilités sont pourtant désormais introduites au cycle 3.

Motifs évolutifs et tableur : la description du motif est réussie par 84 % des candidats. La formule de tableur l'est par 51 %. L'écriture littérale du nombre d'éléments en fonction de l'étape (44 %) et la résolution du problème par modélisation (45 % pour la dernière question) posent le plus de difficultés.

Géométrie : de nombreux candidats restent dans une approche perceptive de la figure et justifient peu. La nature d'un triangle est trouvée par 29 % et 40 % des candidats selon la question. Des candidats identifient un triangle rectangle sans relever qu'il est aussi isocèle, alors que les données figurent dans l'énoncé. Les termes « angle » et « triangle » sont parfois confondus. Le théorème de Pythagore est correctement appliqué par 75 % des candidats. La rédaction de la démonstration est cependant souvent incomplète. La somme des angles d'un triangle et les codages des figures sont plutôt bien connus.

Vrai ou faux : C'est l'exercice le moins bien réussi. Les deux premières affirmations (écriture décimale, multiples) sont réussies par environ un quart des candidats. L'évolution en pourcentages l'est par 10 % et la caractérisation des nombres décimaux seulement par 5 %. Cette dernière question est la moins bien réussie de l'épreuve. Elle demandait d'utiliser la définition d'un nombre décimal : un entier divisé par une puissance de 10. Les candidats maîtrisent l'écriture décimale mais en manipulent mal la définition. Des candidats dont les calculs sont justes concluent difficilement.

Droite graduée : la lecture d'abscisses (73 %) et les milieux de segments (80 % et 59 %) sont plutôt réussis. La comparaison de nombres est traitée rigoureusement par seulement 24 % des candidats. Le calcul de la différence de deux nombres, méthode usuelle de comparaison, est rarement employé. La comparaison de valeurs décimales sur cette question était hasardeuse, car 4/3 n'est pas un nombre décimal.

Conseils aux candidats :

- Réviser les programmes des cycles 3 et 4 ainsi que de la classe de seconde, avec une attention particulière aux probabilités, aux pourcentages, à la géométrie plane, aux suites de motifs et au calcul littéral.
- Organiser les données de l'énoncé, par exemple dans un tableau à double entrée, avant de calculer. Distinguer probabilité et pourcentage. Donner une fraction sous forme irréductible lorsque c'est demandé.

- Expliciter la règle de construction d'un motif. Distinguer le calcul d'une étape à partir de la précédente et l'expression générale. Savoir écrire une formule simple de tableur recopiable vers le bas avec incrémentation.
- En géométrie, ne pas s'appuyer sur l'aspect de la figure. Relever toutes les propriétés qui figurent dans l'énoncé et les codes. Rédiger la démonstration en précisant les hypothèses, le théorème employé, le calcul et la conclusion.
- Employer un vocabulaire précis (segment / longueur, angle / triangle, mesure / angle, ...).
- Dans les exercices de vrai ou faux, un contre-exemple suffit pour justifier qu'une affirmation est fausse. Pour une affirmation vraie, une démonstration générale est nécessaire. Conclure explicitement en disant si l'affirmation est vraie ou fausse et pourquoi.
- Connaître la définition d'un nombre décimal et savoir l'utiliser. Comparer deux nombres en calculant leur différence.
- Maîtriser le repérage sur une droite graduée et la relation d'ordre sur les nombres (notions de comparaison, d'inégalités, d'intervalles).
- Traiter tous les exercices. Une réponse partielle ou une tentative de raisonnement peut rapporter des points.
- S'entraîner avec les annales dans le temps imparti.
- Numéroter les questions, mettre les résultats en évidence, détailler les démonstrations.
- Relire la copie pour corriger les erreurs de calcul, d'unités et d'orthographe.

4 Seconde épreuve d'admissibilité

4.1 Histoire, géographie et enseignement moral et civique

Le sujet comportait deux questions de cours : en histoire, les caractéristiques du régime de Vichy ; en géographie, la répartition de la population française à représenter sur un fond de carte. La partie d'enseignement moral et civique proposait l'analyse d'un corpus documentaire sur le principe d'égalité à l'École. Les moyennes sont de 8,43 sur 20 dans le secteur public (médiane 8,50) et de 7,17 sur 20 dans le secteur privé (médiane 6,50). Les notes vont de 1 à 19,75 dans le public et de 1 à 17,50 dans le privé.

Constats :

Le sujet était accessible à un candidat sérieusement préparé. La partie d'enseignement moral et civique a souvent été mieux réussie que les questions d'histoire et de géographie. Le corpus documentaire limitait les risques de hors-sujet. Les valeurs et les principes de la République sont généralement bien identifiés.

En histoire et en géographie, le niveau attendu est celui de la licence. De nombreuses copies présentent des repères chronologiques et géographiques fragiles et des approximations factuelles. Elles produisent un récit de niveau fin de collège ou lycée.

Les meilleures copies sélectionnent les connaissances pertinentes au service d'une argumentation construite. Elles analysent les documents sans les paraphraser et les mettent en relation. La maîtrise de la langue a pu entraîner une pénalité allant jusqu'à 1,5 point.

Conseils aux candidats :

- Acquérir des repères chronologiques et géographiques précis et les réviser régulièrement.
- En histoire, répondre à la question posée à partir d'un plan, en sélectionnant les connaissances utiles. Le récit chronologique complet est à éviter.

- En géographie, s'entraîner à réaliser un croquis : titre, légende organisée et hiérarchisée, figurés lisibles. Se munir du matériel nécessaire (crayons de couleur).
- En enseignement moral et civique, analyser chaque document, les mettre en relation et mobiliser les textes et les principes de référence.
- Relire la copie pour corriger l'orthographe, la syntaxe, les accords, la conjugaison et la ponctuation. Soigner l'écriture.

4.2 Sciences et technologie

Au cours de l'épreuve d'admissibilité en sciences et technologie du CRPE L3, le candidat doit répondre à plusieurs questions relevant des disciplines physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Ces questions peuvent s'appuyer sur un ensemble de documents, de natures diverses, et de données à exploiter. Elles visent à évaluer les connaissances du candidat et ses compétences, notamment celles relatives aux démarches scientifiques et technologiques mises en œuvre dans ces disciplines.

L'épreuve de la session 2026 répondait parfaitement aux modalités prévues par les textes officiels, elle avait pour fil conducteur : « Les scientifiques à bord de la station spatiale internationale (ISS) ». Cette épreuve composée de 9 questions couvrant les trois disciplines (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie), a donné l'opportunité aux candidats de mettre en œuvre et valoriser leurs compétences scientifiques. Parmi les compétences évaluées, on peut cibler entre autres :

- Restituer des connaissances ;
- Utiliser un vocabulaire adapté ;
- Exploiter des documents de natures variées ;
- Présenter une démarche de résolution d'une question à prise d'initiative de manière argumentée, synthétique et cohérente ;
- Interpréter des résultats de façon raisonnée et en tirer des conclusions en mobilisant des arguments scientifiques.

	CRPE L3 public	**CRPE L3 privé**
Nombre de candidats ayant composé	539	48
Note la plus haute (/20)	19,75	16,00
Note la plus basse (/20)	0,00	3,00
Moyenne (/20)	10,84	10,13
Écart-type (/20)	3,34	3,55

Conseils aux candidats :

- Utiliser un vocabulaire scientifique précis et s'appuyer sur des connaissances établies. Éviter les opinions personnelles.
- Expliciter la démarche : observer, comparer, analyser, conclure. Vérifier la cohérence des résultats.
- Établir le lien entre les observations, leur interprétation et la conclusion.
- Lire l'ensemble du sujet avant de rédiger et utiliser les informations des documents pour répondre aux questions complémentaires.

- Rédiger des réponses claires, précises et concises, sans paraphraser les documents.

4.3 Arts

L'épreuve comporte deux parties, mobilisant deux domaines enseignés obligatoirement à l'école : les arts plastiques et l'éducation musicale ; notées chacune sur 10 points. Les sujets reprenaient les termes du programme de la session. En arts plastiques, il s'agissait de questionner la ressemblance, à partir d'une œuvre de David Hockney, *27th March 2020, No 1*, 2020. En éducation musicale, le sujet portait sur l'expression de la subjectivité en musique à l'époque romantique, à partir du *Voyage d'hiver* de Schubert et d'une citation à expliquer.

Les résultats de cette session soulignent la nécessité d'une préparation beaucoup plus rigoureuse à l'épreuve du domaine Arts : la moyenne globale s'élève à 7,12/20 dans le public et à 6,54/20 dans le privé, tandis que les résultats sont particulièrement faibles en arts plastiques (4,15/20 dans le public ; 3,62/20 dans le privé) comme en éducation musicale (3,42/20 dans le public ; 3,15/20 dans le privé).

Dans les deux domaines, les copies les plus convaincantes sont celles qui développent réellement l'analyse, articulent connaissances, observation sensible et contextualisation, et l'étayent par des exemples pertinents d'œuvres, d'artistes ou de compositeurs.

	Secteur public	Secteur privé
Copies corrigées	380	57
Moyenne de l'épreuve (sur 20)	7,12	6,54
Notes extrêmes (sur 20)	0 et 18,5	2 et 17
Copies au-dessus de 10	90	6
Moyenne en arts plastiques (sur 10)	4,15	3,62
Moyenne en éducation musicale (sur 10)	3,42	3,15

Constats :

Le jury constate une préparation insuffisante du programme et de l'épreuve : les candidats donnent parfois l'impression de les découvrir le jour de l'épreuve. Il nous faut souligner que les arts plastiques et l'éducation musicale sont des enseignements obligatoires à l'école primaire et ne peuvent pas se substituer à l'éducation artistique et culturelle.

Les sujets étaient accessibles. Ils s'appuyaient sur des œuvres, périodes et artistes repères et significatifs dans l'histoire de l'art, comme ils permettaient aussi de faire appel au ressenti et à la sensibilité du candidat, y compris face à une œuvre pouvant être moins connue.

Des éléments de réponse sont présents, mais trop laconiques et donc très insuffisamment développés. La description de l'œuvre est souvent la seule partie solide de la copie, mais les notions récurrentes des programmes d'enseignement sont peu employées et insuffisamment maîtrisées. De trop nombreuses copies relèvent au mieux d'un niveau de la classe de sixième, alors que le niveau attendu est celui du cycle 4.

En arts plastiques, les informations du cartel sont peu exploitées et le terme de ressemblance est peu interrogé. En éducation musicale, le romantisme et la subjectivité sont insuffisamment caractérisés et le vocabulaire musical est limité. Les exemples issus d'une culture personnelle référencée sont valorisés.

Les meilleures copies sont celles qui convoquent d'autres œuvres/artistes et dépassent la description et la restitution d'informations superficielles. Les écrits dépassant la simple description pour engager et développer une analyse plastique et réflexive sont trop rares.

Conseils aux candidats :

- Saisir et étudier le programme du concours en amont, avec rigueur, pour chacune des deux disciplines, prendre connaissance du barème et du rapport du jury des sessions précédentes.
- En arts plastiques, ne pas se limiter à la description de l'œuvre, mais analyser plus finement les constituants de l'image, de l'œuvre : l'espace, le cadrage, les plans, la lumière, la couleur, le geste, l'outil, la matérialité, ...
- Exploiter toutes les informations du cartel : titre, date, technique, format, support, appartenance éventuelle à une série.
- Répondre à la question posée. Pour la ressemblance, il s'agissait ici d'interroger les écarts entre l'œuvre et le réel, l'observation, l'imitation, l'interprétation et le style de l'artiste.
- En éducation musicale, il s'agissait de connaître les caractéristiques du romantisme musical et la manière dont la musique exprime la subjectivité, les émotions, les passions, les tourments et l'intériorité.
- Analyser une œuvre avec un vocabulaire précis : mouvement, ambiance, phrase musicale, rythme, répétition, rupture, contraste, silence.
- Étayer l'argumentation par des exemples pertinents d'artistes et d'œuvres issus d'une culture personnelle du candidat plus visible. En arts plastiques au-delà du mouvement de l'impressionnisme qui était souvent évoqué, tant d'autres artistes dans l'histoire de l'art ayant travaillé sur le genre Paysage pouvaient être mobilisés. En éducation musicale, Beethoven, Berlioz, Liszt ou Chopin venaient servir le propos.
- Rédiger un écrit qui témoigne d'une sensibilité artistique et des réponses développées, personnelles et structurées, permettant d'être en phase avec le niveau du cycle 4 attendu.

4.4 Langue vivante

La partie consacrée à la langue vivante vise le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Elle comporte une compréhension de l'écrit et une expression écrite.

Anglais

Dans le secteur public, 522 candidats étaient présents. La moyenne est de 14,46 sur 20 et la médiane de 14,5. Les notes vont de 3 à 20. Dans le secteur privé, 59 candidats étaient présents. La moyenne est de 13,77 et la médiane de 14. Les notes vont de 4,5 à 19,5.

Constats :

Le niveau est globalement satisfaisant. La majorité des candidats atteint le niveau B1 ou s'en approche. Les résultats sont toutefois très hétérogènes : certaines copies sont de très bonne qualité, d'autres se situent en dessous du niveau A2 du CECRL.

La compréhension écrite est un point d'appui. Les idées principales du texte sont identifiées et les non-réponses sont très rares. Cependant, la reformulation est la principale difficulté identifiée. Des candidats recopient des passages du texte, parfois entre guillemets. L'évaluation de leur compréhension devient alors difficile.

L'expression écrite est structurée. Les connecteurs logiques sont fréquents et le point de vue est exprimé. Le lexique est pauvre (emploi répété de « be » et « have »), avec des calques du français

et parfois des passages entiers rédigés en français. La grammaire relève souvent des niveaux A1 et A2 : présent simple (oubli du -s de la troisième personne du singulier), « there is » et « there are », modaux, prépositions, comparatifs. L'ordre des mots subit l'influence du français. La compréhension du texte est meilleure que la production d'une langue correcte.

Conseils aux candidats :

- Consolider les structures de base (présent simple, « there is » et « there are », modaux, prépositions, comparatifs).
- Enrichir le lexique, en particulier celui de l'école.
- Éviter les calques et les mots français. Travailler sur les faux amis.
- Reformuler avec ses propres mots à partir des mots clés du texte. Répondre d'abord à la question, puis illustrer par un exemple tiré du texte. Ne pas ajouter son avis dans la partie de compréhension.
- Structurer l'expression écrite : introduction courte, un ou plusieurs arguments étayés par un exemple, conclusion claire.
- Employer les connecteurs avec mesure, pour construire l'argumentation.
- Relire pour corriger les erreurs de base, y compris l'orthographe des mots présents dans le texte.

Espagnol

Dans le secteur public, 107 copies ont été corrigées. La note la plus basse est 5 et la plus haute 20. La moyenne est de 14,25 sur 20. Quatorze copies sont en dessous de 10, vingt-six entre 10 et 14 et soixante-sept entre 15 et 20. Dans le secteur privé, 13 copies ont été corrigées. Les notes vont de 5 à 20, avec une moyenne voisine de celle du secteur public et une hétérogénéité plus marquée.

Conseils aux candidats :

- Lire le sujet dans sa globalité avant de répondre aux questions.
- S'appuyer sur les documents sans les paraphraser et proposer une analyse personnelle.
- Exprimer un point de vue argumenté. Se constituer un répertoire de verbes d'opinion et de connecteurs logiques.
- Privilégier la correction syntaxique plutôt que des structures complexes mal maîtrisées. Consolider les verbes, les accords et l'accentuation.
- Éviter les calques du français. Chercher un synonyme ou changer la phrase, sans écrire de mots français.

Allemand et italien

Le nombre de candidats étant très restreint, il n’est pas proposé d’analyse des productions

Épreuves d'admission

5 Première épreuve d'admission : exposé et échange

5.1 Caractéristiques de l'épreuve

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury. L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, à partir d'un ou de plusieurs documents fournis par le jury. L'échange permet de préciser ou d'approfondir des points et peut porter sur des connaissances disciplinaires connexes. La préparation dure une heure. L'exposé dure vingt minutes. La note 0 est éliminatoire.

5.2 Exposé et échange : constats et conseils

Constats :

Les prestations sont inégales. La plupart des candidats s'expriment correctement à l'oral. Les exposés durent souvent moins de vingt minutes, entre dix et quinze minutes en français. Plusieurs candidats suivent l'ordre des questions sans construire de discours structuré ni problématiser le sujet. Certains emploient un registre trop familier (« du coup », « voilà », « euh »). Certains articulent peu ou regardent peu le jury.

Pendant l'échange, le jury remarque positivement les candidats qui écoutent la question, prennent un temps de réflexion et appuient leurs réponses sur des exemples. Les réponses trop brèves ne montrent pas la profondeur de la réflexion.

Conseils aux candidats :

- Construire un exposé en introduction, annonce de plan, développement en parties distinctes et conclusion. Regrouper les questions du sujet dans une présentation d'ensemble.
- S'entraîner avec un chronomètre pour occuper les vingt minutes sans précipitation.
- Soigner l'élocution : articulation, débit modéré, voix modulée, regard vers le jury. Employer un registre soutenu.
- Prendre quelques secondes avant de répondre. Justifier les propos et donner des exemples.
- Accueillir les relances du jury comme une occasion de préciser ou de corriger sa réponse. Reformuler au besoin.

5.3 Français

Constats :

Les écarts sont importants en maîtrise de la langue et en culture littéraire. Les erreurs portent sur la distinction entre nature et fonction, l'accord du participe passé et les temps du passé (passé simple, imparfait). La culture littéraire est insuffisante chez une partie des candidats : des auteurs majeurs comme Victor Hugo ou Émile Zola ne sont pas identifiés et les courants littéraires sont confondus. Certains candidats se limitent à une lecture à voix haute monotone, sans problématisation.

Conseils aux candidats :

- Réviser la grammaire et la conjugaison avec *La grammaire du français* (Eduscol). Enrichir le lexique en notant les mots précis rencontrés en lecture.
- Lire régulièrement des œuvres classiques et contemporaines. Situer les auteurs et les textes dans leur contexte historique et littéraire.

- Travailler la lecture expressive : rythme, liaisons, respect de la ponctuation.
- Présenter le texte, son auteur et ses enjeux en introduction. Justifier les analyses par des citations et des références culturelles.
- Utiliser le tableau pour schématiser une analyse grammaticale.

5.4 Mathématiques

Constats :

Les ensembles de nombres sont mal maîtrisés : le chiffre et le nombre, le numérateur et le dénominateur sont confondus. L'application des théorèmes (Thalès, Pythagore) et des formules d'aires et de volumes est incertaine. La calculatrice est employée pour des opérations simples, ce qui révèle une fragilité en calcul mental. Des raisonnements ne sont pas détaillés. Le tableau est parfois mal utilisé : schémas illisibles, calculs mal présentés.

Conseils aux candidats :

- Réviser les ensembles de nombres (naturels, décimaux, rationnels) et les opérations de base. S'entraîner au calcul mental et connaître les faits numériques.
- Expliquer chaque étape du raisonnement et justifier le choix d'un théorème. Vérifier la cohérence des résultats.
- Organiser le tableau : séparer hypothèses, calculs et conclusion. Tracer des schémas clairs.
- Réserver la calculatrice aux calculs complexes.
- Préparer des explications alternatives et des exemples. Considérer les relances comme une aide pour préciser sa démarche.

6 Seconde épreuve d'admission : éducation physique et entretien

6.1 Caractéristiques de l'épreuve

L'épreuve dure 55 minutes. Elle comporte deux parties. La première partie porte sur l'éducation physique et sportive (8 points). Le jury propose deux questions relevant de domaines différents : culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne. Le candidat en choisit une. Le niveau de connaissances correspond aux programmes du cycle 4. La préparation dure dix minutes. L'épreuve dure vingt minutes, dont huit minutes d'exposé au maximum, suivies d'un échange.

La seconde partie est un entretien de 35 minutes (12 points). Il comprend une présentation de cinq minutes sur la motivation et le parcours, suivie de dix minutes d'échange. Il se poursuit par vingt minutes consacrées à une question générale et à une question contextualisée, dont une mise en situation. Une question porte sur les valeurs de la République, dont la laïcité. La note 0 obtenue à l'une des deux parties est éliminatoire.

6.2 Éducation physique et sportive

Constats :

Le temps d'exposé de huit minutes est rarement utilisé en totalité. Plusieurs prestations durent de trois à cinq minutes. Les exposés sont peu structurés. Les introductions et les conclusions sont rares et certains candidats n'annoncent pas de plan.

De nombreux candidats traitent le sujet comme une séance d'éducation physique ou une situation de classe. L'épreuve porte sur les connaissances relatives aux activités physiques, sportives et artistiques. Les connaissances techniques et culturelles sont inégales : règles, principes techniques, stratégies, sécurité, caractéristiques des pratiquants débutants ou experts.

Des termes spécialisés sont employés sans être définis. Les enjeux contemporains (santé, sécurité, citoyenneté, égalité, développement durable, inclusion) sont peu développés.

Les meilleurs candidats définissent les termes du sujet, annoncent un plan, argumentent en lien direct avec la question et concluent en élargissant la réflexion.

Conseils aux candidats :

- Lire le sujet avec précision et définir les termes. Identifier la culture principalement mobilisée : sportive, corporelle ou citoyenne.
- Construire au brouillon un plan simple : introduction, deux ou trois idées fortes, conclusion.
- Utiliser les huit minutes et s'entraîner avec un chronomètre.
- Connaître les règles, les principes techniques, les stratégies, la sécurité et les conduites motrices des activités physiques, sportives et artistiques. Savoir expliquer les termes employés.
- Répondre à la question posée sans la transformer en présentation de séance.
- S'appuyer sur les programmes du cycle 4. Ouvrir, lorsque c'est pertinent, sur la santé, la sécurité, la citoyenneté, l'inclusion, l'égalité entre les filles et les garçons et le développement durable.

6.3 Motivation et parcours

Constats :

Les candidats ont globalement bien préparé cette partie. Les plus pertinents utilisent les cinq minutes, présentent un fil conducteur et montrent l'évolution de leur projet. La faiblesse la plus fréquente est la narration chronologique du parcours : diplômes, stages et activités sont énumérés sans analyse des compétences acquises. Certains décrivent les pratiques observées en stage sans recul. Des candidats restent dans des formules générales (« envie de travailler avec les enfants »). Les expériences à l'étranger ou dans l'animation, le soutien scolaire et le service civique sont peu exploitées.

Conseils aux candidats :

- Sélectionner les expériences les plus significatives et identifier les compétences qu'elles ont développées.
- Relier ces compétences au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
- Analyser les stages et en tirer des enseignements, y compris les questionnements qu'ils ont suscités. Montrer comment la représentation du métier a évolué au contact du terrain.
- Expliciter, en tant que futur PE, son rapport aux savoirs, aux élèves, aux familles, et réfléchir au rôle de l'enseignant dans la société.
- Préparer et chronométrer les cinq minutes. Travailler la voix, le débit et la posture.

6.4 Questions et mises en situation professionnelle

Constats :

Les candidats entrent dans l'échange et sont rarement déstabilisés. Leurs réponses sont souvent trop rapides, trop courtes ou peu structurées. Les candidats les plus préparés prennent quelques secondes pour analyser la question, la reformulent, identifient les enjeux et prennent en compte les points de vue des élèves, des parents, des enseignants et de l'institution.

Les droits et les devoirs du fonctionnaire, les obligations de service, les instances de l'école et les textes institutionnels sont connus de façon superficielle. La Charte de la laïcité à l'École et le

vade-mecum « La laïcité à l'école » sont insuffisamment maîtrisés. La laïcité est parfois réduite à la question religieuse. Les valeurs de la République sont citées sans être incarnées dans la réponse. Les connaissances sont lacunaires sur certains enjeux : égalité entre les filles et les garçons, violences sexistes, harcèlement, fausses informations, transition écologique, éducation à la vie affective et relationnelle, compétences psychosociales. Certains candidats prennent leur expérience personnelle pour une référence institutionnelle.

Conseils aux candidats :

Pour chaque question, procéder en quatre temps : définir les termes essentiels, reformuler le problème, analyser les enjeux et proposer une réponse structurée, relier cette réponse aux principes, aux textes et aux exigences professionnelles. Les questions ne cherchent pas à piéger le candidat. Elles lui permettent de montrer son raisonnement.

- Connaître les droits et les devoirs des fonctionnaires, les valeurs et les principes de la République, la Charte de la laïcité à l'École et son usage.
- Connaître les principaux textes officiels, les grandes dates de l'histoire du système éducatif et le rôle des instances de l'école.
- Se tenir informé des enjeux éducatifs et sociétaux actuels. Connaître la transition écologique au-delà du tri des déchets.
- Analyser son expérience avec distance et la mettre en relation avec les exigences du système éducatif.
- Adopter une posture professionnelle : discernement, prise en compte des différents acteurs, capacité à se remettre en question.

7 Conseils généraux de préparation et conclusion

- Réviser les connaissances disciplinaires de français et de mathématiques du cycle 4, et acquérir des repères en histoire, en géographie et dans les arts.
- S'entraîner dans les conditions du concours : écrits chronométrés, exposés de vingt minutes et de huit minutes, présentation de cinq minutes.
- Soigner la langue, à l'écrit et à l'oral : orthographe, syntaxe, registre soutenu, élocution.
- Développer la culture générale par la lecture et la fréquentation d'œuvres variées.
- Étudier le référentiel de compétences du professeur des écoles, les droits et les devoirs des fonctionnaires et la Charte de la laïcité à l'École.
- Lire les rapports de jury et les sujets publiés, y compris ceux des autres académies.

Bonne préparation à tous pour la session 2027 !